

PRIMAVERA 2026
Dossier de candidature
22 MARS 2026

CALENDRIER UTILE

Ouverture inscriptions : lundi 13/10/2025

Clôture inscriptions : vendredi 05/12/2025

Commission : Jeudi 11/12/2025

À nous retourner **impérativement** par **COURRIER POSTAL** au plus tard le **05 décembre 2025**

CONTACT :

Entreprise Association Artiste

Nom de la structure :

Nom du responsable :

Adresse professionnelle :
.....

Adresse de facturation :
(si différente)

Téléphone :

Courrier électronique :

N°SIRET :

N° Registre du commerce/ MSA / Maison des Artistes :

ASSURANCE :

- Nom de la compagnie d'assurance :
- N° Assuré :
- Période de validité : du au.....

ATTESTATIONS À FOURNIR :

- INSEE
- Extrait K-Bis / Registre du commerce ou des métiers / MSA / Maison des Artistes
- Assurance

Toute annulation hors cas de force majeure (justificatif à l'appui) sera due.



ACTIVITÉ EXERCÉE :

Description :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Photos / Portfolio (À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LES **NOUVEAUX CANDIDATS**)

Ou

Site web :

VÉHICULE UTILISÉ :

Immatriculation :

Gabarit : Longueur Hauteur.....

EMPLACEMENT ET BESOIN :

En intérieur (principalement artistes et associations)

Électricité Oui Non

Table (1,20m X 0,80m) Oui Non

Si oui, combien ? 1 2

Chaises (X2) Oui Non

Grilles caddie (X3) Oui Non

Au-delà de 20 m² de grandeur de stand, nous contacter pour validation.

En extérieur (principalement pépiniéristes)

Électricité Oui Non

Eau Oui Non

Table X1 (1,20m X 0,80m) Oui Non

Chaises (X2) Oui Non

Grilles caddie (X3) Oui Non

PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Professionnels et Artistes

À fournir avec le dossier d'inscription un chèque de 100€ TTC établi à l'ordre de **l'Agent comptable de l'Université de Montpellier**. Son encaissement ainsi que l'émission de la facture se feront après la manifestation.

Associations

À fournir avec le dossier d'inscription un chèque de 100€ TTC établi à l'ordre de **l'Agent comptable de l'Université de Montpellier**. Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas d'absence ou de dégradation lors de la manifestation, sinon il vous sera restitué.



Tout dossier incomplet sera refusé

Vous avez **jusqu'au 05 décembre 2025**

Pour nous retourner **par voie postale** votre dossier

(Les attestations d'assurance 2026 pourront être envoyées ultérieurement,
fournissez celle de 2025 en attendant)



Fait le :

Signature :

À :

Les emplacements ne sont pas attirés et peuvent être redistribués d'une année à l'autre.
Merci pour votre compréhension.